

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 OCTOBRE 2014
COMITE DE QUARTIER « MIRABEL/LYAUTEY»**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne

présenté par Luc LOGNOS

Montée de Joly :

Vers l'extrémité de cette voie, à une cinquantaine de mètres de l'embranchement de la rue des Rocs, se trouve un dos d'âne. Pouvez-vous prévoir de l'adoucir?

Réponse :

Une campagne de mise en conformité des ralentisseurs existants, sur la commune, est en cours actuellement. Ces dispositifs de ralentissement au nombre de 95 ont vu leurs normes évoluer ces derniers temps. Le « dos d'âne » de la rue des rocs sera traité dans le cadre de ces travaux en fonctions des plannings à venir.

Impasse de Bazeilles :

L'espace est vierge de plantation et laisse place à des stationnements abusifs, pouvez-vous interdire le stationnement et prévoir des plantes dans cette impasse?

Réponse :

Des instructions ont été données au service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, afin que les espaces laissés libres soient replantés de façon à éviter toutes dégradations. Des rochers ont été mis en place sur l'extrémité de l'espace vert afin que le stationnement soit impossible.

Doléances du comité de quartier :

CQ :

Rue Montée de Joly, les véhicules stationnent sur les trottoirs. Le riverain du numéro 28 se dit propriétaire de la parcelle devant sa maison où il gare son véhicule.

Luc LOGNOS confirme que cette bande de terrain lui appartient et que la ville va régulariser la situation.

Rue Alsace Lorraine, beaucoup de résidants se plaignent de ce double sens qui perturbe la circulation.

« Demande de Mr JEANJEAN

Actuellement cette voie est à double sens. Ce quartier a vu sa population augmenter suite aux constructions nouvelles comme le bât. Orchidée 42 appartements avec sorties de véhicules sur la rue de Strasbourg et la rue du mont St loup.

Les riverains demandent la mise en sens unique en direction de la rue Alsace Lorraine.

Monsieur BENTAJOU et Monsieur BANCAREL propose de faire une étude sur cette demande.

Rue du Mont Saint Loup, Le stationnement anarchique gêne la circulation.

Monsieur BENTAJOU et Monsieur BANCAREL propose de faire une étude sur cette demande.

Rue Saint Bauzely,

Ce quartier connaît actuellement bien des changements, du fait de constructions neuves.

La circulation sur cette rue a beaucoup augmentée. Les riverains demandent, la mise en place par traçage sur la chaussée d'une zone de protection de 80 centimètres pour protéger les sorties des riverains sur la route côté droit en remontant depuis la montée de Joly. La mise en place d'un dos d'âne pour casser la vitesse des véhicules est également à envisager voir l'emplacement sur place.

Luc Lognos donne les résultats d'analyse suite au comptage qui a été fait dans cette rue, la vitesse moyenne ne dépasse pas 30 km/h. Nous étudierons la modification du marquage au sol, mais nous ne pourrons pas faire de nouvel aménagement.

Rue Prague :

Les eaux de pluie rentrent dans les garages.

Luc LOGNOS demandera aux services de vérifier qu'il n'y ait pas de flash.

Impasse des Puisatiers :

L'impasse est inondée très régulièrement.

Luc LOGNOS explique qu'il n'est pas possible d'effectuer de raccordement car le réseau de l'impasse est en contrebas.

Montée de Joly :

. Pouvez-vous fixer le miroir entre la Rue Barbès et la Montée de Joly?

. Les véhicules du SICTOM roulent très vite.

Rue du 11 Novembre 2014 :

Pourriez-vous prévoir des arrêts minutes ?

Sécurité

Présenté par Luc Larose

Contrôles routiers : Route de Marseillan,

Accidents : Route de Marseillan,

Incendies : Route de Marseillan,

Dégradations : Rue Alsace Lorraine, Route de Marseillan, Parking Mirabeau...

Ivresses sur la voie publique, problèmes de voisinage, squats, trouble de l'ordre public, interpellations, nuisances sonores...

Rue Montée de Joly, les véhicules stationnent sur les trottoirs.

La Police Municipale fera des patrouilles.

CQ :

Serait-il possible de rappeler le règlement du code de la route aux cyclistes ?

B - GRANDS TRAVAUX

Parking Moulin des Evêques

Pour répondre à la nécessité d'augmenter le nombre de places de stationnement en entrée de ville, il est envisagé la création d'un parking de 250 places sur un emplacement réservé du POS d'une surface d'environ 8 000 m² (opération N° 51). Le parking sera accessible en entrée et en sortie par l'avenue du 8 mai 1945 et une sortie piétonne sera possible par le chemin de la Vallée.

La situation dans laquelle intervient ce projet de création d'un parking à proximité du centre-ville est caractérisée par trois éléments structurants : la forte affluence des visiteurs, notamment en période estivale, le manque récurrent de places de stationnement et l'aménagement du parvis du « Moulin des Evêques » et d'un parking sur l'ancien site de la Croix Rouge.

Le projet comprend principalement les travaux suivants :

- . Confortement du mur de clôture existant
- . Création des voies de circulation
- . Création d'un tourne à gauche sur l'avenue du 8 mai 45
- . Création des places de stationnement pour véhicules légers/personnes à mobilité réduite
- . Création d'un arrêt de bus temporaire
- . Création d'un chemin piétonnier en pourtour du parking
- . Création de passages piétons sécurisés pour la traversée du parking
- . Création d'espaces verts
- . Création du réseau d'eaux pluviales par infiltration
- . Création du réseau d'éclairage

Les travaux ont débuté par du débroussaillage sommaire car la plupart du terrain était inaccessible.

Des sondages ont pu être effectués afin de contrôler la nature du sol.

Ensuite, l'abattage des arbres a pu commencer. Il a été décidé de conserver certains arbres (conformément au permis d'aménager).

La mise en œuvre des réseaux (éclairage public et arrosage) ont eu lieu en parallèle des travaux de terrassement et la construction de la chaussée réservoir. Un accès sécurisé au parking est créé par l'aménagement d'un tourne-à-gauche sur la R.D 51. Les travaux de maçonnerie sur le parking (entourages d'arbre, bordures) ainsi que la pose des portiques limitant l'accès au parking aux VL ont été réalisés.

Avant l'ouverture du parking au public et par mesure de sécurité, l'O.N.F a procédé au contrôle des arbres restant par des essais de traction. Il apparaît que 23 arbres présentent un risque important de chute ou de casse.

Seul le chêne, déjà isolé avant les travaux, ne présente aucun risque.

Malgré l'intervention du service Espaces Verts de la C.A.H.M afin d'élaguer le bois mort et d'alléger la cime des arbres, les résultats des tests sont clairs : les arbres doivent être abattus avant l'ouverture au public 25 arbres ont été replantés (pins pignons et frênes fléchés).

La végétalisation du site prévue conformément au permis d'aménager aura lieu en automne.

Il reste également les revêtements définitifs à réaliser sur le parking et les trottoirs (dalles Evergreen et sable stabilisé).

Les travaux prévus en 2014 ont été réalisés conformément au cahier des charges. L'achèvement de cet aménagement sera effectif d'ici la fin de l'année et début 2015, pour un montant global d'environ 1000 000 € T.TC.

CQ :

Envisagez-vous de mettre en place une vidéosurveillance ?

Didier SAIGNES informe les représentants du comité de quartier que les câbles seront enfouis en attente de leurs mises en place.

CQ :

Pourriez-vous prévoir plus d'emplacements de stationnement pour les personnes à mobilité réduites ?

Louis BENTAJOU propose de laisser ce parking avec ce nombre d'emplacements, et d'en rajouter si l'on en ressent la demande.

Projet d'aménagement de la Montée de Joly

Dans la continuité de l'ensemble des aménagements réalisés dans le quartier Mirabel Lyautey, à savoir le rond-point Général Bigeard sur l'avenue du 8 mai 1945, le stationnement du Moulin des Evêques, la Municipalité a validé par courrier adressé aux riverains en date du 30 janvier 2014, l'inscription de la réfection de la rue Montée de Joly dans son programme de travaux à venir.

Les travaux seront entrepris dans un premier temps, de la rue des Platanes à la rue Saint Bazely et dans un second temps, de la rue Saint Bazely jusqu'à la voie ferrée.

L'objet de ces travaux est la gestion des eaux pluviales et des accotements non traités.

La planification prévisionnelle de ces travaux est prévue pour le début d'année 2015 après l'arbitrage et le vote du budget.

Le temps d'exécution pour cette rénovation sera d'environ 1 mois pour un coût global d'environ 80 000€ T.T.C.

La seule rénovation des accotements et gestion du pluvial est de l'ordre de 58 000€ T.T.C.

CQ

Serait-il possible de prolonger les travaux, les prendre en compte avec ce nouveau projet ?

Didier SAIGNES va reprendre ce projet d'aménagement et en évaluer le coût.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M CHAUDRON, M LAROSE, M DURBAN.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

M BEREL, M BOUTRIE, M CARRE, M CARVALHO, Mme CHOLLEY, M GOUDARD, M DE LORME, M IVARS, M MEYER, M MANZANARES, Mme PACOT, M PONCE, M POULAIN, M SANCHEZ.

Absents excusés:

M HUBAC.